



Lidil

Revue de linguistique et de didactique des langues

53 | 2016

Phraséologie et genres de discours

L'étrange cas de *can* épistémique

The Strange Case of Epistemic Can

Yves Bardière



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/lidil/3983>

DOI : 10.4000/lidil.3983

ISSN : 1960-6052

Éditeur

UGA Éditions/Université Grenoble Alpes

Édition imprimée

Date de publication : 30 mai 2016

Pagination : 163-184

ISBN : 978-2-84310-326-1

ISSN : 1146-6480

Référence électronique

Yves Bardière, « L'étrange cas de *can* épistémique », *Lidil* [En ligne], 53 | 2016, mis en ligne le 01 janvier 2017, consulté le 30 octobre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/lidil/3983> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lidil.3983>

© Lidil

L'étrange cas de *can* épistémique

Yves Bardière *

RÉSUMÉ

Cet article interroge l'expression de la valeur de *can* en anglais, notamment dans les énoncés conjecturaux : valeur radicale, valeur épistémique ou coexistence de ces deux valeurs ? La question est traitée à travers quatre séries d'opposition, fréquemment convoquées dans les analyses inspirées par la Théorie des opérations énonciatives (TOE) de Culioli : l'opposition certain/incertain, unilatéral/bilatéral, qualitatif/quantitatif et radical/épistémique. Après avoir mis en évidence l'intérêt et les limites de ces différentes approches, cette étude propose une théorie inspirée par la psychomécanique guillaumienne. Elle montre que les analyses actuelles sur *can* s'en tiennent pour la plupart à ce que Guillaume nomme *signifiés de discours*. Elle vise ultimement à mettre en évidence le *signifié de puissance* qui les subsume tous.

ABSTRACT

This article focuses on the use of can more particularly in conjectural contexts and raises the question of whether it basically expresses a root value, an epistemic value or a combination of the two. The issue is tackled through four different series of oppositions which are frequently advocated in the analyses inspired by Culioli's theories, namely the opposition between certain and uncertain, unilateral and bilateral, qualitative and quantitative and radical and epistemic. After showing the interest and the limitations of those analyses, this study ventures a theory inspired by psychomechanic linguistics. It shows that most existing approaches stick to what Guillaume calls the actual significates and it ultimately aims at highlighting the underlying potential significate that subsumes them all.

* LIDILEM, EA 609, Université Grenoble Alpes.

1. Introduction

La théorie selon laquelle *can* conserve un fond radical dans un énoncé tel que (1) *can he too have been thinking of the will?* (*se peut-il que lui aussi ait songé au testament?*) fait aujourd'hui l'objet d'un large consensus. Certains vont plus loin et considèrent que *can* n'a jamais de valeur épistémique¹, y compris aux formes négative et interrogative. C'est notamment la position adoptée par Gilbert (1987, 2001, 2003).

Cette étude s'interroge sur l'existence d'une valeur exclusivement radicale ou au contraire exclusivement épistémique ou encore sur la coexistence de ces deux valeurs dans les emplois de *can* en contexte conjectural². Elle montre que ces trois cas correspondent à des signifiés de discours issus d'un même signifié de langue qu'elle vise ultimement à mettre en évidence.

L'approche se veut résolument guillaumienne, mais elle s'appuie dans un premier temps sur les analyses inspirées de la Théorie des opérations énonciatives (TOE) dont elle cherche à cerner à la fois l'intérêt et les limites. La problématique de *can* est traitée à travers quatre séries d'opposition, l'opposition certain/incertain, unilatéral/bilatéral, qualitatif/quantitatif et radical/épistémique. La présentation suit globalement un mouvement diachronique, dans la mesure où elle part d'études anciennes pour aller vers des études récentes, l'ouvrage fondateur de Gilbert (1987) constituant le point de départ.

L'alliance des deux courants théoriques convoqués dans cette étude est sans doute inhabituelle, mais ce biais contrastif présente l'avantage de mettre en évidence des zones de convergence et de divergence, pour une meilleure appréhension de *can*. Cet apport sera distillé au fur et à mesure, à travers l'analyse contextualisée d'exemples prélevés entre

-
1. J'utilise par commodité les étiquettes métalangagières de « modalité épistémique » et « modalité radicale », dans le sens désormais consacré par l'usage. La modalité épistémique renvoie à la manière dont l'énonciateur évalue les chances de validation de la relation prédicative. Elle est fondamentalement associée aux notions d'éventualité, d'incertitude, de probabilité, etc. La modalité radicale regroupe, quant à elle, la modalité déontique ou intersubjective qui désigne toute forme pression exercée par le hors-sujet (soutient l'énonciateur) sur le sujet de l'énoncé et la modalité dynamique, terme emprunté à Palmer (1990), pour désigner une aptitude inhérente au sujet.
 2. Je parle également dans ce cas de « *can* épistémique ». L'appellation se veut bien sûr simplificatrice, la question étant précisément de savoir si *can* peut jamais exprimer une valeur épistémique.

autres sur la nouvelle de Stevenson, *The Strange Case of Dr Jekyll and Mr Hyde*, publiée en 1886.

2. L'opposition entre les champs du certain et de l'incertain : *cannot* vs *must* épistémique

2.1. *Cannot* vs *must not* épistémique

Dans cette première partie, consacrée à l'opposition *certain/non certain*, j'examinerai tout d'abord le rapprochement fréquemment opéré entre *must* et *cannot* en contexte conjectural avant de me pencher sur la nature de la source évidentielle susceptible d'induire un jugement plus ou moins catégorique.

Comme le note Collins (2009), « for [some] (e.g. Coates, 1983) *can* is merely a suppletive form for *must* which supplies the missing non-affirmative form in the epistemic *must* paradigm » (p. 98). *Cannot* est en effet souvent considéré comme le pendant négatif de *must* épistémique. Le raisonnement repose sur une sorte de syllogisme : (a) *must* peut s'employer dans un sens épistémique ; (b) *cannot* sert à négativer *must* dans ce cas ; (c) il présente donc une lecture épistémique. L'exemple suivant incite, il est vrai, à établir un tel rapprochement :

- (2) "O Poole!" the lawyer cried, "he was alive and here this day. He *cannot have been disposed of* in so short a space; he *must be* still alive, he *must have fled!* And then, why fled? And how? And in that case *can* we venture to declare this suicide?

O, we must be careful. I foresee that we may yet involve your master in some dire catastrophe." (Stevenson, 2007, p. 130)

La seconde phrase met sur le même plan *He cannot have been disposed of*, *he must be still alive* et *he must have fled*, produisant une sorte de nivèlement de valeurs entre les deux auxiliaires. Des manipulations sur l'axe paradigmatique confortent elles aussi cette analogie : *He cannot have been disposed of / He must have been disposed of; he must be still alive / he can't be still alive; he must have fled! / he can't have fled!*

Pourtant, dès 1987, Gilbert avançait deux arguments remettant en cause l'emploi de *cannot* comme forme supplétive de *must not*. Il soulignait tout d'abord l'existence d'un *must* épistémique combiné à une négation, constat corroboré par les traducteurs du français vers l'anglais, qui n'hésitent pas à recourir à *must not* dans ce type de contexte. En voici un exemple prélevé sur le dictionnaire rédactionnel et moteur de recherche *Linguee* :

- (3a) *Il n'a pas dû être facile de voir votre mari partir en bonne santé et revenir dans cet état.*
- (3b) *It must not have been easy to see your husband leave healthy and return in this state.*

La deuxième raison pour laquelle, selon Gilbert (1987), *cannot* ne saurait être considéré comme l'équivalent négatif de *must* et donc exprimer une valeur épistémique est que ce modal « nous cantonne dans le domaine du certain » (p. 181) et de l'assertion. À l'opposition certain/non certain, l'auteur superpose en effet l'opposition modalité assertive/modalité épistémique car « l'assertion nous situe dans le domaine modal du certain, alors que les modaux épistémiques nous placent dans le domaine modal du non-certain » (*ibid.*, p. 13). *Can* serait donc le modal du certain, de l'assertion, excluant toute prise en compte de l'altérité.

On pourrait ajouter une troisième raison, sans doute plus fondamentale, à savoir que *must not* et *cannot* ont un sens différent, lié notamment au schéma incidentiel de la négation. *He can't have fled* exprime l'impossibilité que *p* alors que *He must not have fled* marque la probabilité que *non-p*. Collins (2009) souligne « the contrast between the negative *must not/mustn't* and its semantically equivalent but pragmatically stronger and more categorical counterpart *can not/cannot/can't* » (p. 40). La différence d'effet de sens pragmatique semble en réalité générée par une différence sémantique entre *must* et *can*. En effet, sur le gradient qui fait insensiblement passer du possible (*can*) au certain, le probable (*must*) occupe une position intermédiaire. La négation de *must* par *can't* implique une remontée du champ du probable au champ du possible. Joly et O'Kelly (1990) montrent que « cette récurrence s'explique mécaniquement » (p. 341). Le mouvement qui, sur l'axe du *continuum*, mène du [-certain] au [+certain] est arrêté dans sa course. Comme le font remarquer les auteurs « pour empêcher l'accès au probable, il suffit de bloquer le possible en niant *can* ». La négation intervenant précocement sur le continuum crée donc un effet de sens plus catégorique. *Cannot* et *must not* tendent respectivement à s'utiliser pour négativer *must*, selon que l'énonciateur s'engage de manière plus ou moins catégorique dans son discours. Il ne s'agit là que de tendances langagières conformes au principe de l'orthonymie (Pottier, 1987; Chevalier & Delport, 1995), non de règles contraignantes.

L'engagement du sujet énonciateur, prégnant en (2) *He must be still alive*, ne transforme cependant pas son discours en énoncé thétique ni à fortiori hyperthétique. Si l'énonciateur parvient à la (quasi-)certitude

(champ de la subjectivité), il ne parvient pas pour autant au certain (champ de l'objectivité)³. L'énoncé pourrait être glosé par *il est forcément toujours en vie, mais rien ne prouve que ce soit effectivement/objectivement le cas*. Autrement dit, l'engagement de l'énonciateur ne conduit pas nécessairement à la validation de S/P. Il en donne tout au plus parfois l'illusion. L'engagement ne peut donc se confondre avec ce que les guillaumiens appellent l'hyperthèse (Joly & O'Kelly, 1990, p. 35)⁴, qui inscrit l'évènement dans le champ du certain. Quel que soit l'effet de sens manifesté en discours, *must* épistémique maintient l'énoncé en deçà de l'assertion. Les notions évoquées ici peuvent être schématisées comme suit :

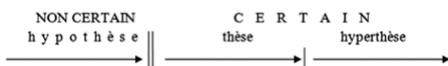


Figure 1. – De l'hypothèse à l'hyperthèse.

Si l'on considère *must* implicatif⁵ comme un modal épistémique et *can't* comme la négation par excellence de *must* dans ce cas, peut-on

-
3. Le notaire exprime non pas ce qu'il considère être le cas mais ce qu'il souhaiterait être le cas. En procédant ainsi, il cherche en quelque sorte à conjurer le sort. La relation S/P n'est donc pas validée, mais l'engagement de l'énonciateur donne la mesure de la validation souhaitée.
Sur la notion de subjectivité, voir notamment Kerbrat-Orecchioni (1980), Langacker (1990) et Traugott (2010). Sur la notion d'engagement dans le cadre de la modalité et de l'évidentialité, voir entre autres Pietrandrea (2008), Nuyts (2006), Infantidou (2001) et Papafragou (2000).
 4. À l'hypothèse, la thèse et l'hyperthèse correspondraient successivement ici (2a) *He must be still alive*, (2b) *He is still alive*, (2c) *He is still alive* (*is* accentué).
 5. Larreya (2009) distingue la modalité problématique de la modalité implicative. L'une comme l'autre marquent l'inférence, «but the inference is "stronger" in the latter case than in the former» (p. 10). Larreya (1984) considérait la valeur implicative comme une modalité à part, distincte des modalités radicale et épistémique. En 2004, il revenait sur ce classement et faisait de la valeur implicative un sous-type de la modalité épistémique. L'exemple qu'il propose régulièrement pour illustrer la modalité implicative n'incorpore pas toutefois *must* mais *have to* : *You have to be mad to do that / Il faut être fou pour faire ça* (Larreya, 2004, p. 735; 2009, p. 10; Larreya & Rivière, 2005, p. 83).

faire de *can* le modal du certain? Cette question sera examinée plus en détail dans la section suivante.

2.2. *Can nous cantonne-t-il dans le domaine du certain ?*

Distinguer *cannot* de *must not* via l'opposition certain/non certain, ou encore modalité assertive/modalité épistémique, ne vaut que si l'on accepte le postulat de départ, à savoir que *cannot* « nous cantonne [effectivement] dans le domaine du certain ». Voici l'exemple que choisit Gilbert (1987) pour en faire la démonstration :

- (4) *Don't be stupid. He can't have committed that crime. He was already in jail at the time.* (p. 299)

Dans le cadre théorique⁶ dont se réclame l'auteur, l'énonciateur construit ici la valeur I <He have committed that crime>, qui renvoie à l'intérieur du domaine notionnel et correspond à la forme positive de la relation prédicative, pour la rejeter catégoriquement au profit de la valeur complémentaire E, qui désigne l'extérieur du domaine notionnel et correspond à la forme négative de la relation. E constitue donc la seule valeur validée. La suite *He was already in jail at the time* inscrit sans ambiguïté possible *He can't have committed that crime* dans le domaine du certain, excluant *ipso facto* toute lecture épistémique de *can't*. L'énonciateur n'hésite donc pas, du moins en apparence, entre I et E comme il le ferait s'il utilisait *may*. *Can* ne saurait être alors considéré comme un modal épistémique.

2.3. *De la source évidentielle au jugement modal*

L'argumentation développée à partir de (4) paraît imparable. Est-elle pour autant généralisable à tous les cas? Les études sur l'évidentialité⁷

6. Dans la TOE, une notion correspond à « un système complexe de représentations structurant des propriétés physico-culturelles d'ordre cognitif » (Culioli, 1999, p. 10). Les occurrences de la notion permettent de définir un domaine notionnel qui s'organise topologiquement, à partir d'une occurrence type ou centre organisateur, en un intérieur (I), un extérieur (E), et une frontière (F).

7. Si l'évidentialité n'est pas clairement grammaticalisée dans les langues indo-européennes, la recherche avance la théorie d'un marquage conjoint de l'évidentialité et de la modalité, plus particulièrement la modalité épistémique : « [...] most scholars agree there is a link between evidentiality and epistemic modality » souligne F. De Haan (1999, p. 83). La source de l'information sur

apportent un éclairage intéressant sur la question. Il s'établit en effet une relation de cause à effet entre le degré de fiabilité de la source évidentielle et le degré de certitude auquel parvient l'énonciateur. Or les exemples (2) et (4) illustrent à cet égard deux cas de figure très différents. (4) *He can't have committed that crime* est l'expression d'un jugement objectif fondé sur un constat irréfutable : *He was already in jail at the time* ne souffre aucune remise en cause. On comprend pourquoi Gilbert ne décèle ici aucune trace épistémique. En revanche, (2) *He cannot have been disposed of* est l'expression d'un jugement subjectif, énoncé sur fond de doute et impliquant un travail inférentiel plus important.

Cannot apparaît en effet dans un contexte hautement conjectural et polémique⁸. Les phrases exclamatives et interrogatives, parfois elliptiques (*why fled? and how?*), traduisent l'incompréhension profonde qui tourmente le personnage. Des sources évidentielles contradictoires, attestant aussi bien l'absence et la présence du docteur Jekyll (disparition physique du docteur vs indices visuels tout aussi irréfutables prouvant qu'il n'a pu quitter la pièce) l'empêchent de trancher catégoriquement dans un sens ou dans l'autre.

On se demandera alors pourquoi *he must be still alive* inscrirait l'évènement dans l'incertain et *He cannot have been disposed of* (qui implique *in fine* la même idée, l'aspect transcendant mettant l'accent sur le résultat) inscrirait ce même évènement dans le certain. Comment affirmer, sans verser dans le procès d'intention, que le simple fait de recourir à *can* prouve que le personnage, qui par ailleurs tergiverse entre les valeurs I et E, valide catégoriquement E sans même envisager l'existence de I ?

laquelle l'énonciateur fonde son jugement modal peut être directe (ce que le locuteur perçoit lui-même), ou *indirecte* (ce qu'il obtient d'autrui, par ouï-dire ou par inférence).

8. Un contexte conjectural et polémique favorise la modalité épistémique sans que cela soit pour autant systématique. Ainsi, même en (4), l'énonciateur semble réagir à un préconstruit contraire. *Don't be stupid* implique en effet que l'énonciateur remet en cause l'assertion de son interlocuteur. En validant catégoriquement la relation prédicative <he / not have committed that crime>, il cherche à apporter un démenti formel à ce qui vient d'être dit. On notera donc que si la relation est présentée comme certaine, elle ne s'impose pas d'emblée, du moins pour l'interlocuteur, comme une évidence.

2.4. Le principe du continuum : essai de théorisation

La question se pose donc de comprendre comment un même auxiliaire peut véhiculer des valeurs aussi divergentes. Cette interrogation trouve quelques éléments de réponse si l'on fait intervenir la distinction établie par Guillaume (1964) entre langue et discours. Le problème de l'analyse mise en avant à partir de (2) et (4) est qu'elle ne s'en tient qu'au plan du discours. Le concept de continuum appliqué à l'opposition certain/incertain apporte un début d'explication en langue. Il peut être figuré comme suit :

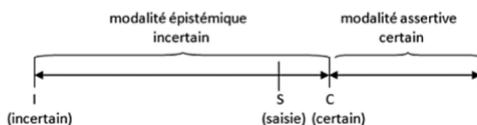


Figure 2. – Modalité épistémique et modalité assertive.

Le vecteur orienté à droite et à gauche symbolise ce continuum qui mène insensiblement de l'incertain I au certain C et inversement. Sur ce continuum, la saisie S, placée ici arbitrairement à droite, délimite un degré d'éventualité susceptible de se manifester en discours. C représente le point de passage où l'évènement verse dans le certain. En (2), S se situerait entre I et C, en (4), S se confondrait avec C.

Ce schéma permet de résoudre en langue les signifiés d'effet parfois contradictoires qui se manifestent en discours. Il sera utilement complété par la figure 3, qui prend en compte l'opposition *radical/épistémique*. Mais examinons auparavant un autre couple : *unilatéral vs bilatéral*. De nombreux grammairiens (Cotte, 1983 ; Deschamps, 2001 ; Gilbert, 1987, 2001 ; Gresset, 2001a) recourent à cette opposition pour rendre compte de la différence entre *can* et *may*.

3. Possibilité unilatérale vs possibilité bilatérale

3.1. De l'opposition certain/incertain à l'opposition unilatéral/bilatéral

Il s'établit bien sûr un lien étroit entre ces deux types d'opposition. Mais ce rapprochement ne signifie pas pour autant recouvrement à l'identique. *Certain* et *unilatéral* ou encore *incertain* et *bilatéral* ne sont pas synonymes mais liés par une relation implicative. Si, par exemple, on consi-

dère avec Gilbert que *can* inscrit l'évènement qu'il modalise dans le champ du certain, c'est précisément parce qu'il marque une possibilité unilatérale. Inversement, la bilatéralité implique la prise en compte de deux possibilités. Il est donc logique qu'elle soit rattachée au domaine de l'incertain.

Les modaux prototypiques généralement convoqués pour illustrer l'unilatéralité et la bilatéralité sont respectivement *can* et *may*. Par exemple, Gilbert (1987) précise que *can* « ne marque pas une contingence, une possibilité de type bilatéral, comme *may* dans sa valeur épistémique » (p. 304) mais une possibilité unilatérale.

Le faisceau d'oppositions établies jusqu'ici est résumé dans le tableau ci-dessous, qui se lit aussi bien verticalement qu'horizontalement :

| | |
|---------------------|-------------------------|
| certain | incertain → épistémique |
| assertion | épistémique |
| possible unilatéral | possible bilatéral |
| <i>can</i> | <i>may</i> |

Tableau 1. – Oppositions notionnelles associées à *can* et *may*.

Si la plupart des analyses s'accordent sur l'effet positivant de *can*, certaines dénoncent l'unilatéralité attribuée à ce modal. Douay (2003) fait même « découler l'effet "positivant" de *can* d'une *prise en compte explicite de l'altérité* » (p. 15, souligné par l'auteur). L'idée est séduisante et pourrait être menée plus loin, obligeant ainsi à réviser complètement la notion d'unilatéralité : l'effet positivant de *can* découle d'une chronologie à deux temps, faisant d'abord intervenir l'un des deux pôles de la bilatéralité pour finalement privilégier l'autre. Autrement dit, *l'unilatéralité est systématiquement sous-tendue de bilatéralité*.

Cette chronologie transparaît d'ailleurs dans l'analyse de Gilbert, sans qu'elle soit toutefois explicitée comme telle par l'auteur. Si on transfère son analyse de l'exemple (4), à l'exemple (2), on posera en effet que l'énonciateur construit d'abord la valeur I <He / *be disposed of*> pour l'écarter ensuite au profit de la valeur E <He / *not be disposed of*>. De là à considérer que I est définitivement oblitéré, il y a un pas que je ne franchirai pas. La relation <he / *not be disposed of*> s'énonce sur fond de doute et correspond plus à la valeur visée qu'à la valeur effectivement validée (voir note 3).

On peut objecter que cette chronologie à deux temps est dictée par la négation, qui implique un préconstruit positif. Il semble toutefois

qu'elle puisse s'appliquer à *could* (*can* étant impossible en contexte spécifique affirmatif), comme en (2b) *He could be still alive*, où l'énonciateur envisage E pour mieux asserter I. Ce dernier exemple complexifie la donne dans la mesure où il soulève un problème de compatibilité entre la poussée actualisante de *can* et la pression virtualisante de *-ed*.

3.2. L'opposition *can/-ed* : des forces contraires mais non contradictoires

Parmi les analyses qui introduisent la notion d'altérité, traditionnellement associée à *may*, citons celle de Gresset (2001b) qui n'exclut pas la construction implicite d'une valeur complémentaire lorsque c'est *can* qui est employé :

[...] avec *might* [...], p, la valeur associée au modal est prise en compte, mais p' ou autre que p — qui dans le cas du possible peut se ramener à non-p — l'est tout autant, *may/might* renvoyant fondamentalement à du possible bilatéral, alors qu'avec *could*, p' ou autre que p, donc non-p, quoique non exclu, n'est pas explicitement prise en compte (*could*, comme *can*, renvoie fondamentalement à du possible unilatéral). (p. 7, c'est moi qui souligne.)

Gilbert (1987) admet lui aussi que :

On peut même considérer que, dans ce genre d'énoncés, l'énonciateur construit les deux valeurs complémentaires I et E comme équipossibles et *could* marquerait donc une possibilité bilatérale, une contingence. (p. 343)

Mais il précise aussitôt :

[...] une telle analyse présenterait certains inconvénients. En effet, nous avons vu que la possibilité qu'exprime *can* est de type unilatéral, et non de type bilatéral. [...] C'est [le marqueur *-ed*] qui oriente vers une interprétation du modal en termes de possibilité bilatérale, de contingence. (*Id.*)

La bilatéralité ne serait donc pas à proprement parler liée ici à *can* mais à *-ed*. *Can* situerait la relation sujet/prédicat dans le domaine du certain et *-ed* dans le domaine de l'incertain. Le premier exprimerait une possibilité unilatérale, le second une possibilité bilatérale. Dans un énoncé tel que *he could be still alive*, *could*, combinaison de *can* + *-ed*, poserait dans le même temps la relation <he / be alive> comme certaine et incertaine, exprimerait une possibilité à la fois unilatérale et bilatérale. Présentée en ces termes, la discordance générée par l'association

des deux marqueurs soulève un problème de compatibilité. Celui-ci se résout si l'on considère que *can* et *-ed* exercent non pas des rôles contradictoires et dichotomiques mais des forces à la fois contraires et complémentaires.

Sur le vecteur bi-cinétique de la figure 2, les deux valeurs de *can* et *-ed*, fusionnées formellement dans *could*, pourraient être représentées par une orientation diamétralement opposée. Pour que le modal puisse être sémantiquement compatible avec la valeur de contingence portée par le morphème *-ed*, cela implique que *can* contienne en langue une potentialité épistémique, rendant ainsi possible, en discours, son association à *-ed*. Les concepts de possibilité unilatérale et bilatérale visant à distinguer notamment *can* de *may* sont pertinents à condition de ne pas les mobiliser en opposition stricte. *Can* privilégie une lecture unilatérale de la possibilité sans pour autant exclure systématiquement l'existence de la valeur complémentaire. C'est sa **potentialité modale** (voir *infra* figure 3) qui le rend compatible avec l'effet de sens déréalisant porté par le morphème *-ed*.

Si l'approche guillaumienne appréhende la problématique des auxiliaires de modalités en termes de forces et de continuum, les analyses plus récentes, d'inspiration culiolienne, infléchissent leur position initiale. *Can* épistémique se trouve ainsi associé à la bilatéralité mais uniquement sous l'angle quantitatif.

4. L'opposition qualitatif / quantitatif

4.1. Rappel théorique

La recherche plus contemporaine inspirée par la TOE intègre à ses analyses les dimensions quantitative et qualitative de l'occurrence de la relation prédicative, respectivement symbolisées par (Qnt) et (QIt). Ces paramètres initialement appliqués par Culioli (1991) à la détermination nominale ont été par la suite étendus à l'aspect lexical par Franckel et Paillard (1991) puis à la modalité par Deschamps (1998, 1999) qui s'est inspiré des travaux de Gilbert (1987) pour construire son analyse. Gilbert (2001, 2003) s'est appuyé à son tour sur les recherches effectuées par Deschamps pour développer sa propre théorie. C'est à travers l'opposition qualitatif/quantitatif que j'essaierai ici d'apprécier les avancées que représente cette approche pour une analyse de *can*.

Très schématiquement, toute occurrence d'une notion se caractérise par une double délimitation, «une dimension qualitative qui a trait à

sa nature, ses propriétés constitutives, et une dimension quantitative qui concerne sa manifestation spatio-temporelle, son existence même» (Gilbert, 2001, p. 25). Chaque modal de l'anglais se trouve ainsi appréhendé à travers la relation particulière qu'il entretient avec cette double délimitation. Concernant *may* et *can*, Gilbert propose les formules suivantes :

May : (Qlt)(Qnt)

Can : (Qnt)KQlt

L'auteur souligne que l'ordre est pertinent et les formules ci-dessus montrent une orientation diamétralement opposée entre les deux modaux. Avec *may*, «on part de la représentation qu'on a de l'occurrence (Qlt) pour se prononcer sur son existence (Qnt)» (Gilbert, 2003, p. 734). Cette orientation expliquerait la valeur épistémique de ce modal : «c'est [...] en fonction de la représentation qualitative qu'il a de la relation que l'énonciateur est en mesure d'envisager l'éventualité de sa manifestation quantitative» (Gilbert, 2001, p. 26). Le paramètre (Qlt) suppose donc «une confrontation de l'occurrence aux représentations notionnelles de l'énonciateur» (*ibid.*, p. 63). En revanche, avec *can*, «on [part] du quantitatif pour parvenir au qualitatif, de l'existence d'occurrences pour aboutir à la construction de la propriété sous-tendant cette existence» (*ibid.*, p. 42). Cette orientation rendrait compte de «l'absence d'interprétation épistémique de *can*. [...] Une telle valeur suppose, en effet, qu'on se base sur du qualitatif pour se prononcer sur du quantitatif, et non l'inverse comme c'est le cas avec *can* [...]» (Gilbert, 2003, p. 780).

Les parenthèses, quant à elles, «indiquent une absence de stabilisation de la ou des délimitations qu'elles encadrent» (*ibid.*, p. 774). Dans le cas de *may*, elles sont utilisées «pour indiquer que l'occurrence est instable, tout aussi bien qualitativement (Qlt) que quantitativement (Qnt)» (Gilbert, 2001, p. 29). Dans le cas de *can*, «si Qnt est entre parenthèses dans la formule, c'est parce que l'existence n'est pas systématiquement vérifiée dans la situation donnée» (Gilbert, 2003, p. 779). En revanche, si «Qlt n'apparaît pas entre parenthèses, c'est parce que la propriété en question ne présente en elle-même aucune instabilité ; seule la manifestation est aléatoire» (*id.*), comme c'est le cas pour *must*.

Enfin, la lettre K en indice «indique [...] le renvoi à la classe» (Gilbert, 2001, p. 43). Selon l'auteur, «*can* renvoie à une possibilité basée sur l'existence préalable d'occurrences, et impliquant la préconstruction d'une classe d'occurrences» (*ibid.*, p. 42).

4.2. Pertinence des concepts théoriques

La formule (Qnt)KQlt s'avère, il est vrai, pertinente en contexte générique (Gilbert) ou sporadique (Gresset). Elle permet de mettre en avant le principe de préconstruction, lié à l'établissement d'une classe d'occurrences (critère Qnt), classe sur laquelle se fonde l'énonciateur pour attribuer *via* le modal une propriété (critère Qlt) au sujet de la relation prédicative. La construction d'une classe d'occurrences ne constitue pas toutefois l'apanage de *can* comme le montre l'exemple suivant :

- (5) When he glanced at the companion of his drive, he was conscious of some touch of that terror of the law and the law's officers which *may at times assail* the most honest. (Stevenson, 2007, p. 66)

At times introduit une classe d'occurrences qui se trouve ici associée non pas à *can* mais à *may*. Certes, Gilbert (2001, p. 42) évoque ce cas de figure, faisant alors apparaître la lettre K dans la formule [(Qlt)(Qnt) K], mais il justifie la distinction entre *may* et *can* par l'inversion de la relation, «*may* permettant, en contexte générique, d'envisager une propriété, et donc du Qlt, du point de vue de ses manifestations possibles». Le problème est que l'orientation respectivement associée à *may* et à *can* semble reposer sur un postulat que rien ne justifie. Il est à vrai dire tout aussi possible d'aller de Qnt vers Qlt que de Qlt vers Qnt, indépendamment de l'utilisation de *may* ou de *can*. Pourquoi en (5) ne partirait-on pas, en effet, «du quantitatif pour parvenir au qualitatif, de l'existence d'occurrences pour aboutir à la construction de la propriété sous-tendant cette existence» (*id.*)? La validation ou non validation du même évènement *assail the most honest*, se produisant dans des espaces spatio-temporels chronologiquement différents (*at times*) ne permet-elle pas d'attribuer une propriété au sujet *that terror of the law and the law's officers*, la relation sujet/prédicat fût-elle nouée par *may* et non par *can*?

Il est d'ailleurs remarquable que Gresset (2001a) inverse la démarche de Gilbert : «avec *may* [...], on partirait des occurrences pour déboucher sur une propriété. Avec *can*, en revanche, le cheminement serait inverse, de la propriété vers les occurrences» (p. 185). Pourtant, quelques pages plus loin, il affirme exactement le contraire, rejoignant ainsi la position de Gilbert : «avec ce *can* sporadique, de type Qlt/Qnt, on s'appuie sur des occurrences au niveau empirique pour prédiquer une propriété du sujet (de Qnt à Qlt), alors qu'avec *may* on part d'une représentation notionnelle pour construire ou anticiper des occurrences

(de Qlt à Qnt) » (*ibid.*, p. 199). Ces tergiversations finissent par semer le doute sur la pertinence même des critères en jeu.

La notion d'altérité, liée à l'opposition Qlt/Qnt, est elle aussi censée distinguer *may* de *can*. Pour cela, Gresset reprend à son compte l'hypothèse de Deschamps (2001, p. 11-12), ce qui lui permet de préserver dans l'emploi *can* la notion d'altérité tout en la supprimant :

CAN et MAY ont en commun une bifurcation, donc un *I entre autres* sur le plan *quantitatif*, et se distinguent sur le plan *qualitatif*, MAY renvoyant à un second *I entre autres* là où CAN correspond à un *I en tout cas*. (Gresset, 2001a, p. 179-180 ; souligné par l'auteur.)

Can manifesterait, comme *may*, une possibilité bilatérale sur le plan quantitatif mais, contrairement à *may*, une possibilité unilatérale sur le plan qualitatif. *Can* et *may* ne se distingueraient donc que sur le plan qualitatif, et cela aussi bien en contexte générique que spécifique. Cette distinction suscite là encore des interrogations dans la mesure où l'altérité porte sur la composante quantitative et où, dans la formule de Gilbert, le plan Qlt précède le plan Qnt. Il y a là une contradiction fondamentale entre la composante de départ, c'est-à-dire la potentialité notionnelle de *can*, qui constitue son trait définitoire, sa propriété qualitative et la composante d'arrivée, c'est-à-dire les réalisations occurrenceuses de *can*, autrement dit ses manifestations quantitatives. Comment *can* peut-il exprimer la bilatéralité sur le plan quantitatif si seule l'unilatéralité est inscrite dans ses gènes qualitatifs ? D'où la tentation d'inverser la relation et de poser que *can* exprime une possibilité bilatérale sur le plan qualitatif et une possibilité unilatérale sur le plan quantitatif, ce qui n'est pas sans rappeler la chronologie à deux temps évoquée précédemment (voir *supra* § 3.1), l'unilatéralité choisie *in fine* par l'énonciateur impliquant d'abord la prise en compte de la bilatéralité. Ce changement de perspective, à priori plus cohérent, soulève cependant une difficulté similaire dans la mesure où la bilatéralité notionnelle ne manifesterait que l'unilatéralité dans toutes les réalisations occurrenceuses de *can*.

Si l'opposition Qlt/Qnt répond à un effort légitime de systématisation pour l'ensemble des auxiliaires de modalité de l'anglais, les critères convoqués pour distinguer *can* de *may*, notamment en contexte conjectural, sont donc sujets à caution. C'est à travers la distinction langue/discours que sera envisagée, dans une dernière partie, la problématique de *can* épistémique. Elle fera intervenir l'opposition *radical/épistémique*, certes plus classique, traitée ici non plus de manière binaire et statique mais au contraire scalaire et dynamique.

5. Modalité épistémique vs modalité radicale

5.1. Valeur de base et signifié de puissance

L'idée que la valeur épistémique de *can* se manifesterait sur fond de radicalité est aujourd'hui la plus répandue (voir *supra* introduction). L'effet de sens épistémique serait même dérivé d'une valeur de base radicale, autrement dit les deux valeurs ne seraient pas simplement co-existantes mais, en chronologie notionnelle et temporelle, le sens radical précéderait le sens épistémique (Sweetser, 1990 ; Larreya, 2004, *inter alia*). Collins (2009) fait également remarquer que sur le plan terminologique et diachronique, « the term “root” suggests that this kind of modality is more basic, an idea that derives support from diachronic evidence that epistemic meanings tend to develop from root meanings » (p. 21). C'est également la position adoptée par Gresset qui, dans son étude de *might/could*, distingue valeur de base et interprétation épistémique. *Could* serait « partiellement au moins “épistémicisé” par le contexte » (Gresset, 2001b, p. 2). En d'autres termes cette « épistémisation » renverrait à un signifié de discours dérivable d'une valeur radicale fondamentale et chronologiquement première. Ce lien chronologique et notionnel est toutefois fortement remis en cause par Furmaniak (2011) pour qui « epistemic qualification is better analysed as a semantic category distinct from root modality » (p. 42).

Je mobiliserai ici le concept de signifié de langue ou signifié de puissance, qui est plus pertinent à mon sens que celui d'invariant et qui permet d'aborder la problématique de *can*, non pas à partir d'une quelconque valeur radicale de base ou valeur première, mais sous la forme d'un rapport inversement proportionnel des variables épistémique et radicale susceptibles de se manifester en discours. Comme le rappellent Boone et Joly (1996), « le concept de *langue* est étroitement associé à celui de *système* » (p. 247). Ce système repose ici sur le principe de continuum, convoqué précédemment pour rendre compte de l'opposition certain/incertain. Ce principe joue un rôle fondamental dans la littérature guillaumienne — il est par exemple mobilisé huit fois dans Joly et O'Kelly (1990) — et c'est sous cet éclairage que sera examinée l'opposition radical/épistémique.

L'hypothèse avancée est que, quelle que soit son utilisation, *can* se laisse appréhender sous la forme d'un gradient menant insensiblement du pôle radical au pôle épistémique ou inversement. Selon son emploi momentané en discours, *can* livre une interprétation plus ou moins radicale ou plus ou moins épistémique. La saisie opérée sur ce continuum

délimite, dans des proportions variables et inversement proportionnelles, la part respective accordée à la valeur radicale et épistémique :



Figure 3. – La potentialité modale de *can*.

La saisie S, qui circonscrit de part et d'autre de ce point un quantum radical ω et épistémique α , a été ici arbitrairement placée au milieu du vecteur. Mais cette saisie sécante agit tel un curseur pouvant se déplacer sur cet axe et occuper toutes les positions. Elle peut donc en théorie se confondre avec E, la part épistémique étant alors réduite à zéro au profit d'une valeur exclusivement radicale ou au contraire se confondre avec R, la valeur radicale devenant alors nulle au profit d'une valeur exclusivement épistémique. Il convient de souligner que le positionnement de S délimite des valeurs inversement proportionnelles. Autrement dit, saisir le vecteur aux confins de E ne signifie pas une valeur [+épistémique] mais au contraire [+radicale], ω occupant alors la quasi-totalité de l'espace au détriment de α , et inversement, situer S près de R implique une prépondérance de α sur ω .

La figure 3 illustre ce que je nommerai la *potentialité modale* de *can*. Elle permet à la fois de distinguer et lier le signifié de puissance de *can* et ses signifiés d'effet. Toute saisie sécante effectuée sur le vecteur correspond à un signifié d'effet particulier. Les différents signifiés d'effet susceptibles d'être actualisés en discours sont infinis, mais ils sont potentiellement subsumés dans le signifié de puissance, qui les implique tous.

Cette représentation a également pour conséquence d'envisager l'opposition radical/épistémique non pas de manière statique et figée mais au contraire dynamique. Elle appréhende la question des différentes valeurs de *can* comme un *mouvement* qui constitue la base d'un *système* susceptible d'unifier ces différentes valeurs. Ainsi que le rappelait Guillaume (1992), « tout dans le système de la langue est mouvement et position » (p. 109).

Une autre conséquence directe de cette présentation est qu'elle relie des questions considérées sinon comme distinctes, comme celles de savoir si *can* conserve toujours un fond radical ou s'il livre une valeur exclusivement radicale, ce qui, dans ce dernier cas, revient à se demander s'il peut jamais avoir une valeur épistémique. Les deux débats sont en

réalité étroitement liés au point de ne faire qu'un, la réduction poussée à l'extrême de la valeur épistémique de *can* ayant pour conséquence de laisser le champ libre à une interprétation exclusivement radicale.

La double orientation du vecteur, telle qu'elle apparaît dans le schéma, n'implique pas à priori la préséance d'une valeur par rapport à l'autre (voir *supra* l'objection de Furmaniak). Il eût toutefois été possible de choisir un vecteur monorienté vers le pôle épistémique, si l'on considère que la valeur radicale est diachroniquement première par rapport à la valeur épistémique.

Je soumettrai le signifié de langue ainsi dégagé à l'épreuve d'un dernier exemple qui permettra de récapituler quelques grands principes dégagés dans cette étude.

5.2. L'opposition *might/could*

L'extrait proposé ci-dessous aurait pu être choisi par Gilbert tant la valeur radicale de *can* est prégnante dans les deux occurrences. Le dernier emploi n'est pas pour autant exempt de coloration épistémique. Sur le vecteur de la figure 3, S se situerait aux confins de E, mais ne saurait, du moins à mon sens, se confondre avec lui :

- (6) Albert Edward did so well that in a year or so it struck him that he might take a second shop and put a manager in. He looked for another long street that hadn't got a tobacconist in it and when he found it, and a shop to let, took it. This was a success too. Then it occurred to him that if he *could* run two, he *could* run half a dozen.
(W. Somerset Maugham, *The Verger*)

Le prétérit est dû ici à la concordance des temps imposée par le discours rapporté. L'énoncé modalisé par *can* peut donc être ramené à *if I can run two, I can run half a dozen*. La capacité du sujet à gérer deux boutiques ne pouvant être remise en cause (cf. *This was a success too*), la première occurrence de *can* manifeste une valeur nettement radicale (dynamique). La conjonction *if* ne marque d'ailleurs pas l'hypothèse mais est proche de *since* avec lequel elle pourrait alterner. Dans la figure 2 (opposition certain/incertain), S se confondrait avec C : *can* « nous cantonne dans le domaine du certain » (voir *supra* paragr. 2.1). *Could* exprime une capacité du sujet, son savoir-faire, son talent, mais aussi une possibilité liée à la situation : *He looked for another long street that hadn't got a tobacconist in it and when he found it, and a shop to let, took it*. Dans la figure 3 (opposition radical/épistémique), S se confondrait avec E.

Dans la deuxième occurrence, cette valeur radicale se teinte d'une valeur d'éventualité. Si le premier évènement modalisé par *could* porte sur le *passé*, le second porte sur le *futur*. La réalisation d'un procès à venir ne peut, par définition, être posée comme certaine, valeur qui le rapproche de *might*. Toutefois, le risque d'échouer est présenté comme extrêmement faible, le sujet source ayant pour ainsi dire déjà fait ses preuves, ce qui montre que *can* implique une orientation non seulement future mais aussi passée, liée ici à « la préconstruction d'une classe d'occurrences » (Gilbert, 2001, p. 42). La valeur radicale apparaît donc prédominante, réduisant considérablement la prise en compte de la valeur complémentaire *<he / not run half a dozen>*. En d'autres termes, si le risque d'échec n'est pas à exclure, il est pour ainsi dire nul. *Could*, à la différence de *might*, situe d'emblée l'évènement du côté du pôle positif. Dans les figures 2 et 3, la saisie S s'effectuerait respectivement au voisinage de C et de E, sans toutefois se confondre avec ces derniers.

Might (take a second shop) et *could (run a dozen)* se succèdent dans cet ordre et prennent un relief sémantique l'un par rapport à l'autre. L'énonciateur passe par deux phases aisément identifiables, la pure éventualité laissant place à un projet envisagé de manière de plus en plus positive. *Might* et *could* traduisent le passage de l'incertitude du projet initial à la confiance, l'optimisme et l'enthousiasme suscité par le nouveau projet.

On voit bien comment les deux types d'opposition (certain vs incertain/radical vs épistémique) gagnent à être à la fois distingués et reliés : si la saisie S s'effectue de manière strictement parallèle (fig. 2 et 3), c'est parce que les variables *incertain* et *épistémique* sont très proches l'une de l'autre. En revanche, *certain* et *radical* n'entretiennent pas une relation de synonymie mais une relation strictement implicative : si l'évènement modalisé par *could* a toutes les chances d'être validé, c'est parce que le personnage a déjà montré qu'il était en mesure d'atteindre l'objectif (ce qui, notons-le au passage, confère également à *could* un effet de sens volitif, contrairement à *might*). Mais l'évènement futurisé par *could* n'est pas pour autant totalement situé dans le champ du certain. Et ce n'est pas, comme l'affirme Gilbert (1987), le seul marqueur *-ed* « qui oriente vers une interprétation du modal en termes de possibilité bilatérale, de contingence » (p. 343). L'énoncé au style direct *if I can run two, I can run half a dozen* présenterait les mêmes caractéristiques.

6. Conclusion

L'analyse de *can* en contexte conjectural a été appréhendée à travers cinq oppositions qui peuvent être récapitulées comme suit :

| SÉRIE A | SÉRIE B |
|------------|-------------|
| certain | incertain |
| assertif | épistémique |
| unilatéral | bilatéral |
| Qnt | Qlt |
| radical | épistémique |
| <i>can</i> | <i>may</i> |

Tableau 2. – Récapitulatif des oppositions considérées.

Les concepts répertoriés au sein de chaque série présentent, nous l'avons vu, des similarités et des différences. Ils entretiennent plus un rapport implicatif que synonymique, sont diversement sollicités selon les emplois de *can* en discours et pourraient même, pour certains d'entre eux, figurer dans les deux colonnes. La multiplication des concepts d'analyse mobilisés au fil du temps mais aussi les regroupements sémantiques plus ou moins exacts opérés entre ces critères donnent la mesure des difficultés auxquelles se heurte toute analyse qui s'en tient pour l'essentiel au plan du discours.

L'approche guillaumienne préconisée ici avait pour but de dégager le système en langue susceptible de fédérer des signifiés d'effet parfois très divergents. À certains égards, elle complète, plus qu'elle ne s'en distingue, les analyses influencées par la TOE. On retrouve les mêmes types d'oppositions mais, dans le cadre de la psychomécanique, celles-ci sont envisagées non seulement sous la forme d'un continuum sur lequel il est possible de prélever des saisies mais aussi et surtout sous la forme d'un système dynamique, c'est-à-dire en termes de mouvement et de forces.

De nombreux critères n'ont pu, faute de place, être pris en compte, notamment le critère contrastif, qui montre comment les différents traducteurs du roman de Stevenson ont privilégié pour un même énoncé une interprétation radicale ou épistémique de *can*. Ainsi, pour l'extrait (1) *can he too have been thinking of the will?*, les variantes *A-t-il pu lui aussi penser au testament?* > *Peut-il avoir lui aussi pensé au testament?* > *Se peut-il qu'il ait lui aussi pensé au testament?*, qui font

insensiblement passer d'une interprétation plus ou moins radicale à une interprétation exclusivement épistémique sont révélatrices de la manière dont les traducteurs perçoivent *can* en contexte conjectural⁹ et participent de la notion de continuum mise au cœur de la présente analyse. La question se pose à présent de savoir dans quelle mesure le système ainsi dégagé pourrait être étendu à d'autres modaux ou si l'étrange cas de *can* épistémique nécessite un traitement spécifique.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BOONE, Annie & JOLY, André. (1996). *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*. Paris : L'Harmattan.
- CHEVALIER, Jean-Claude & DELPORT, Marie-France. (1995). *L'horlogerie de saint Jérôme : problèmes linguistiques de la traduction*. Paris : L'Harmattan.
- COATES, Jennifer. (1983). *The Semantics of the Modal Auxiliaries*. Londres/Canberra : Croom Helm.
- COLLINS, Peter. (2009). *Modals and Quasi-modals in English*. Amsterdam/New York : Rodopi.
- COTTE, Pierre. (1983). *Le système des auxiliaires modaux dans le système verbal de l'anglais contemporain* (Thèse de doctorat d'État). Université Stendhal-Grenoble 3, Grenoble.
- CULIOLI, Antoine. (1991). *Pour une linguistique de l'énonciation : opérations et représentations* (t. 1). Paris : Ophrys.
- CULIOLI, Antoine. (1999). *Pour une linguistique de l'énonciation : formalisation et opérations de repérage* (t. 2). Paris : Ophrys.
- DE HAAN, Ferdinand. (1999). Evidentiality and Epistemic Modality: Setting Boundaries. *Southwest Journal of Linguistics*, 18, 83-101.
- DESCHAMPS, Alain. (1998). Modalité et construction de la référence. Dans N. Le Querler & É. Gilbert (dir.), *La référence 1 : statut et processus* (vol. 11, p. 127-145). Rennes : Presses universitaires de Rennes.

9. En français, il s'établit, me semble-t-il, une étroite corrélation entre l'interprétation aspectuo-temporelle du passé composé et l'interprétation modale du coverbe (*pouvoir*). Lorsque le passé composé exprime une valeur fondamentalement temporelle, l'énonciateur privilégie l'évènement, le processus qui sous-tend le résultat. *Pouvoir* prend alors une valeur radicale. Lorsque le passé composé français exprime une valeur essentiellement aspectuelle, l'énonciateur met en avant un résultat. Il formule un jugement présent sur un évènement passé. *Pouvoir* prend alors une valeur épistémique.

- DESCHAMPS, Alain. (1999). Essai de formalisation du système modal de l'anglais. Dans A. Deschamps & J. Guillemin-Flescher (dir.), *Les opérations de détermination : quantification/qualification* (p. 267-287). Gap : Ophrys.
- DESCHAMPS, Alain. (2001). Approche énonciative des modaux de l'anglais. Dans *Cahiers de recherche* (t. 8, p. 3-21). Paris : Ophrys.
- DOUAY, Catherine. (2003). *Des modalités de l'interlocution au système des modaux*. Disponible en ligne sur <<http://corela.revues.org/636>>.
- FRANCKEL, Jean-Jacques & PAILLARD, Denis. (1991). Discret-Dense-Compact : vers une typologie opératoire. Dans C. Fuchs (dir.), *Les typologies de procès* (p. 103-136). Paris : Klincksieck.
- FURMANIAK, Grégory. (2011). On the Emergence of the Epistemic Use of *Must*. *Sky Journal of Linguistics*, 24, 41-73.
- GILBERT, Éric. (1987). *MAY, MUST, CAN et les opérations énonciatives*, *Cahiers de Recherche en grammaire anglaise* (t. 3). Gap : Ophrys.
- GILBERT, Éric. (2001). Vers une analyse utilitaire des modalités. Dans J. Bouscaren (dir.), *Cahiers de Recherche, Modalité et opérations énonciatives* (t. 8, p. 23-99). Gap : Ophrys.
- GILBERT, Éric. (2003). Tentative de représentation de quelques modaux de l'anglais. *Revue belge de philologie et d'histoire*, 81(3), 771-789. Disponible en ligne sur <www.persee.fr/doc/rbph_0035-0818_2003_num_81_3_4755> (consulté le 13 décembre 2015).
- GRESSET, Stéphane. (2001a). *Can/may et might/could ou l'interchangeabilité à l'épreuve des textes*. Dans J. Bouscaren (dir.), *Cahiers de Recherche, Modalité et opérations énonciatives* (t. 8, p. 177-222). Gap : Ophrys.
- GRESSET, Stéphane. (2001b). *MIGHT/COULD et le possible épistémique ? Ou l'interchangeabilité à l'épreuve du texte*. Communication présentée au colloque international «Modality in Contemporary English», Vérone, Italie, 6-8 septembre 2001. Disponible en ligne sur <<https://alae.france.files.wordpress.com/2015/04/gresset2002.pdf>>.
- GUILLAUME, Gustave. (1964). *Langage et science du langage*. Paris : Nizet; Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- GUILLAUME, Gustave. (1992). *Leçons de linguistique 1944-1945* (série A, vol. 11). Lille : Presses universitaires de Lille; Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- IFANTIDOU, Elly. (2001). *Evidentials and Relevance*. Amsterdam/Philadelphie: John Benjamins.
- JOLY, André & O'KELLY, Dairine. (1990). *Grammaire systématique de l'anglais*. Paris : Nathan.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. (1980). *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand Colin.

- LANGACKER, Ronald Wayne. (1990). Subjectification. *Cognitive Linguistics*, 1(1), 5-38. Disponible en ligne sur <<http://dx.doi.org/10.1515/cogl.1990.1.1.5>>.
- LARREYA, Paul. (1984). Le possible et le nécessaire : modalités et auxiliaires modaux en anglais britannique. Paris : Nathan.
- LARREYA, Paul. (2004). L'expression de la modalité en français et en anglais (domaine verbal). *Revue belge de philologie et d'histoire*, 82(3), 733-762. Disponible en ligne sur <www.persee.fr/doc/rbph_0035-0818_2004_num_82_3_4856>.
- LARREYA, Paul. (2009). Towards a Typology of Modality in Language. Dans R. Salkie, P. Busuttill & J. van der Auwera (dir.), *Modality in English: Theory and Description* (p. 9-30). Berlin/New York : Mouton de Gruyter.
- LARREYA, Paul & RIVIÈRE, Claude. (2005). *Grammaire explicative de l'anglais* (3^e éd.). Paris : Parson Longman.
- NUYTS, Johan. (2006). Modality: Overview and Linguistic Issues. Dans W. Frawley (dir.), *The Expression of Modality* (p. 1-25). Berlin/New York : Mouton de Gruyter.
- PALMER, Frank Robert (1990). *Modality and the English Modals* (2^e éd.). Londres : Longman.
- PAPAFRAGOU, Anna. (2000). *Modality: Issues in the Semantics-Pragmatics Interface*. Oxford : Elsevier Science.
- PIETRANDREA, Paula. (2008). *Certamente and Sicuramente*. Encoding Dynamic and Discursive Aspects of Commitment in Italian. *Belgian Journal of Linguistics*, 22, 221-246.
- POTTIER, Bernard. (1987). *Théorie en analyse linguistique*. Paris : Hachette.
- STEVENSON, Robert Louis. (2007). *The Strange Case of Dr Jekyll and Mr Hyde / L'étrange cas du Dr Jekyll et de Mr Hyde* (Georges Hermet, trad.). Paris : Pocket.
- SWEETSER, Eve. (1990). *From Etymology to Pragmatics*. Cambridge : Cambridge University Press.
- TRAUOGOTT, Elisabeth. (2010). (Inter)subjectivity and (Inter)subjectification: A Reassessment. Dans K. Davidse, L. Vandelanotte & H. Cuyckens (dir.), *Subjectification, Intersubjectification and Grammaticalization* (p. 29-71). Berlin/New York : Mouton de Gruyter.